

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 744 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 744

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
20 août 1940

Numéro JO
n° 525 du 31/08/1940

Date du numéro
31 août 1940

VISAS

Le Général de division, chargé de mission et de l'expédition des affaires de la colonie, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le télégramme officiel n° C. 30 du 20 août 1940,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 13 août 1940 portant interdiction des associations secrètes.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Germain.